

# Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
<http://laurentienne.ca/le-langagier>

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction  
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves  
Catherine Prażmowska, mise en page

24<sup>e</sup> année, N° 90, © octobre 2016

## Dans ce numéro :

Aquamation/Crémation  
Conserver... avec soi  
Cultivation / Desservir / Membriété  
Tondreux/Huileux  
Pani (nation amérindienne)

## Réflexion langagière :

« Il n'y a rien de plus estimable que de savoir bien gouverner sa langue. Bien des personnes n'ont contre elles que leur langue. »  
Jean Baptiste Blanchard

## N.D.L.R.

Avec son numéro 90, *Le langagier* marque le début de sa 24<sup>e</sup> année de parution. Lancé en décembre 1993, ce modeste bulletin ne visait qu'à répondre à des questions de langue que se posaient des locuteurs francophones d'un milieu relativement restreint, celui de l'Université Laurentienne de Sudbury, en Ontario. Avec le temps, son lectorat s'est agrandi et les cas qu'on lui soumettait étaient de plus en plus nombreux et variés. Au fil des ans, *Le langagier* est devenu une invitation à engager le dialogue entre les utilisateurs du français d'ici et d'ailleurs. Les interrogations des uns font souvent écho à celles des autres, et les observations du *Langagier* fournissent des réponses susceptibles d'améliorer la compréhension des phénomènes de langue et l'usage du français dans nos milieux. Suivez-nous dans d'autres aventures et découvertes langagières au cours de l'année 2016-2017.



## AQUAMATION / CRÉMATION

On estime généralement que la « date de péremption » d'un dictionnaire imprimé est d'environ cinq ans. Et l'accélération des échanges entre les peuples et les

brassages de populations tendent à réduire davantage la période de concordance entre un dictionnaire imprimé et l'état réel d'une langue. Le terme **aquamation** illustre bien ce phénomène.

Ce néologisme est formé sur le modèle **(cré)amation**, mot issu du latin *cremare* « brûler » et réservé à l'incinération des morts. Comme le suggère le premier élément de **(aqua)amation**, il s'agit d'un procédé qui utilise l'eau pour décomposer les chairs humaines en leurs éléments organiques et minéraux, et les dissoudre. D'abord élaborée en Australie durant les années 2000, l'**aquamation** comme pratique funéraire a été introduite récemment au Canada, notamment au Québec (allez au <http://aquamation.ca> pour plus d'information). Cette nouvelle pratique présente des avantages sur les plans sanitaire et écologique puisqu'elle ne produit que des éléments naturels qu'on peut retourner à la terre en toute sécurité.

## CONSERVER... AVEC SOI

Une lectrice s'interroge à propos du message d'un panneau routier qui encourage les automobilistes à ne pas jeter leurs déchets sur les accotements : « Conservez vos déchets avec vous ». N'est-ce pas une redondance, demande-t-elle? Dans cette même ligne de pensée, plusieurs passants ont dû lire le message suivant projeté sur l'immense panneau électronique de la Ville du Grand Sudbury, près du parc Bell : « Annoncez avec nous ». Ces deux messages appellent plusieurs remarques.

D'abord, l'usage du verbe **conserver** dans le contexte cité par notre lectrice peut être discutable. En français, le verbe exprime une durée : faire en sorte que quelque chose reste en bon état; conserver des objets sur une période de

temps; conserver des légumes au réfrigérateur (les maintenir en bon état de préservation pendant une période donnée). L'équivalent anglais du panneau français observé par notre lectrice serait : *Keep your trash with you* (gardez-les en votre possession, ne les jetez pas maintenant). Une formulation plus correcte et probablement plus efficace aurait pu être : « Ne jetez pas vos déchets ici », ou « Les déchets dans une poubelle! », ou encore « L'accotement n'est pas une poubelle! ».

Quant à l'affiche électronique de la Ville, l'intention semble claire : utilisez ce panneau pour annoncer vos produits et services. Toutefois, la phrase « Annoncez avec nous! » présente une ambiguïté qu'il faudrait absolument éliminer : on n'invite pas le lecteur à se joindre à la Ville pour annoncer ses produits (sens rendu par « annoncez avec nous »), mais à utiliser ce panneau électronique pour placer ses propres annonces. On aurait pu dire simplement : « Annoncez ici! » ou « Placez vos annonces ici! ».

## CULTIVATION

Un lecteur se demande pourquoi le français n'a pas le mot *cultivation* pour désigner l'action de cultiver (des pommes, des carottes, etc.), comme c'est le cas de l'anglais qui a formé *cultivation* « the act of cultivating », terme pourtant dérivé du latin *cultus*, ce même mot dont dérive le français **cultiver**. Dans le dictionnaire hypothétique de notre lecteur, on pourrait donc trouver « Il a fait la *cultivation* de son jardin durant tout l'été » puisque **cultiver** aurait dû normalement produire un tel dérivé.

Le verbe **cultiver** a donné quelques dérivés (cultivable, incultivé, incultivable, cultivateur), mais aucun signe de **cultivation**. Pourtant, le latin possédait les mots *cultus* et *cultio*, soit l'« action de

cultiver » qui auraient pu servir de tremplin à la formation de **cultivation**. En réalité, le sens de l'hypothétique **cultivation** a été rendu par **culture**, une réfection savante (XIV<sup>e</sup> siècle) à partir du latin *cultura*. Ce terme a d'abord désigné la terre, le champ cultivé, puis, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'action de cultiver la terre. La conséquence de cette réfection dite « savante » est que le développement naturel de la langue a été interrompu et que des interlocuteurs comme notre lecteur ressentent maintenant le besoin d'utiliser un mot que leur langue n'a pas su enfanter!

## DESSERVIR

Une lectrice relève un usage qu'elle considère abusif, celui du verbe **desservir** qu'elle a récemment entendu à la radio d'État. Elle donne en exemple la phrase « **desservir** la population étudiante de l'Université ». Elle note que le sens du verbe est plutôt le contraire de « servir », c'est-à-dire « nuire ».

Rappelons que le français possède, en réalité, deux verbes **desservir**, chacun issu de sources différentes. D'abord, la source latine *deservire* (XI<sup>e</sup> siècle), mot formé de *de-* intensif et de *servire*, c'est-à-dire servir avec attention et diligence. Utilisé surtout dans le domaine religieux au sens d'assurer le service religieux (**desservir** une chapelle, une paroisse), le verbe a acquis le sens moderne de faire le service dans une localité en parlant de moyen de transport. « Au cours des années 1950, les autobus Barbeau **desservaient** toutes les localités environnantes de Sudbury. »

De formation plus récente (XIV<sup>e</sup> siècle), le second verbe **desservir** vient de *dé* – (négatif, contraire) et *servir*. C'est le sens que notre lectrice a retenu. « Ses paroles irréfléchies ont **desservi** sa cause » (ont nui à sa cause). « Son entêtement a **desservi** son meilleur ami » (mal servi).

## MEMBRIÉTÉ

Un lecteur se demande si le néologisme **membriété** n'exprimerait pas plus clairement la notion d'ensemble des adhérents d'un organisme, comme le réalise l'anglais avec *membership*.

En français, le singulier du terme **membre** désigne l'individu tandis que le pluriel peut renvoyer aussi bien à la pluralité des membres qu'à l'entité qu'ils constituent. « Les membres du Club de l'âge d'or ont fait un merveilleux voyage aux Îles-de-la-Madeleine » (un certain nombre de

membres). « Le Club a consulté les membres sur cette question. » (consulté l'ensemble des membres, le *membership*). Le néologisme **membriété** tente de distinguer ces deux notions, comme l'anglais en établit la distinction avec *member* et *membership*. Les efforts pour trouver un équivalent à *membership* ont aussi donné **membrariat** et **membricité**, néologismes qui semblent respecter les règles de formation des mots en français, mais dont l'usage est très localisé (Québec et certains pays francophones européens).

Le degré d'acceptation de **membriété** est très variable. Le *grand dictionnaire terminologique* (GDT) et *Termium* relèvent le terme, mais en reconnaissent l'usage dans des textes venant de provinces anglophones du Canada. Par ailleurs, son usage est assez répandu en Ontario francophone dans les organismes sociaux, les associations et les syndicats. Il faut rappeler toutefois que **membriété** ne peut convenir à tous les contextes. « Payer ma **membriété** » (*To pay my membership*) paraît un peu étrange en français. On paie plutôt ses droits, sa cotisation, ses frais d'adhésion. On pourra aussi employer des termes déjà bien installés en français, par exemple le mot **effectif** (« Notre association a un effectif (*membership*) de 120 membres »). Selon la nature du groupe, la notion de *membership* pourra aussi être rendue par **les adhérents, les cotisants, les inscrits**.

## TONDREUX / HUILEUX

La curiosité langagière s'éveille aux moments les plus inattendus! Nous entendions récemment : « Cette poire est **tondreuse**, comme disait ma mère. » Il n'en fallait pas plus. Aux dictionnaires, vite! Mais aucun résultat. Grands dictionnaires, petits dictionnaires, lexiques des parlars populaires, etc. Rien. Internet. Sites de trappe du castor. Voilà!



On y apprend que le castor possède deux types de glandes : les **tondreux** et les huileux. Les **tondreux** servent de moyen de communication entre les individus de l'espèce; ils sécrètent le castoréum,

matière huileuse et odorante avec laquelle le castor marque son territoire. Le castoréum est aussi utilisé comme appât et il entre dans la préparation de produits de pharmacologie, de confiserie et de parfumerie. Les **huileux**, quant à eux, sécrètent une substance grasse que le castor répand sur sa fourrure avec ses pattes postérieures afin d'imperméabiliser sa fourrure.

Mais comment expliquer qu'une poire soit **tondreuse**? La mère dont il est question ici était d'origine amérindienne. Les Autochtones et les gens de bois connaissaient bien les vertus médicinales des **tondreux** séchés qui contiennent, entre autres, de l'acide salicylique, substance proche de l'aspirine. On chiquait des lamelles de **tondreux** pour soigner des malaises comme les maux de tête, la fièvre, les spasmes, l'hystérie, le manque d'énergie, etc. Toutefois, les **tondreux** étaient notoirement fibreux, d'où l'association avec une poire à chair filandreuse.

## PANI (nation amérindienne)

Les recherches dans l'histoire des mots conduisent nécessairement à la découverte de l'histoire des peuples qui ont donné à ces mots leurs formes et leurs significations. Car les événements qui ont marqué le cours de l'histoire d'un peuple sont inextricablement liés aux mots qui ont servi à les nommer, à tel point que les mots viennent à constituer un registre exceptionnel de l'histoire d'une nation. On dit que les mots ne sont jamais innocents. Ils sont, en réalité, chargés d'histoire, comme le terme que nous proposons ici.

Les dictionnaires usuels ne font pas état de **pani**, mais on rencontre ce terme sous le Régime français, en particulier dans les registres judiciaires ou généalogiques où certains noms sont suivis de la désignation **pani**. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, **pani** a d'abord désigné un esclave amérindien de la nation Pawnee (du bassin du Missouri) qu'un Français avait pu acheter ou recevoir en gage d'amitié d'une nation amérindienne alliée. Le terme est devenu rapidement un générique signifiant n'importe quel esclave amérindien. Pour en savoir plus sur l'origine du terme **pani** et sur son importance historique, rendez-vous au site [museedelhistoire.ca](http://museedelhistoire.ca)

Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?

Vous pouvez nous joindre au :  
705-675-1151, poste 4305, ou par courriel :  
[langagier@laurentienne.ca](mailto:langagier@laurentienne.ca)